

vous avez également plus de chances de la gagner. Il est par conséquent toujours légitime d'augmenter ses propres forces unilatéralement et selon son bon plaisir. Il n'est toutefois pas indiqué de réduire ses forces, à moins d'être assuré en même temps que les forces de son voisin seront réduites elles aussi. Le désarmement est par conséquent toujours difficile, lent et ardu et les négociateurs du désarmement ont à ce chapitre un handicap impossible à surmonter. Pendant que les partisans de l'armement (ceux de l'OTAN ou du pacte de Varsovie) avancent de deux pas, les artisans du désarmement ne peuvent au mieux que reculer d'un pas. Cette «action du cliquet», c'est-à-dire la facilité relative avec laquelle il est possible d'aller dans un sens et la grande difficulté ou même l'impossibilité de revenir en arrière, est le problème crucial qui a dominé la session extraordinaire sur le désarmement. Ce problème n'est assurément pas nouveau puisqu'il est depuis longtemps au centre de toutes les conférences sur le désarmement. L'action du cliquet sur ce premier plan est à la base même de toute course aux armements.

Si les artisans du désarmement

à la session extraordinaire éprouvaient des difficultés à faire renverser la vapeur, leurs homologues aux négociations SALT devaient lutter eux aussi contre l'action du cliquet mais d'un deuxième genre. Selon ce phénomène qu'explique Jane M. O. Sharp dans un article publié dans *Humanity Calls* (juin 1978), il est beaucoup plus facile aux deux parties à ces pourparlers de stabiliser l'équilibre en *augmentant* la force inférieure qu'en *réduisant* la force supérieure. Cette réaction est elle aussi inscrite dans l'histoire militaire.

Quel espoir reste-t-il donc si les pays ne peuvent pas facilement faire marche arrière? Cette tâche apparemment impossible est peut-être plus facile qu'on ne le pense, les règles de la guerre ayant changé. *Pour les puissances nucléaires, le cliquet n'existe plus, mais peu de leurs dirigeants s'en rendent compte.* La balance des pouvoirs ne s'applique plus dans le cas de deux nations dotées d'armes nucléaires. Pour elles, c'est un concept périmé. Parlant de l'ère atomique, Albert Einstein avait déclaré, «Tout a changé, sauf notre façon de penser.»

Que les forces militaires soient en équilibre ou non ne change rien lorsque les deux camps ont une force de riposte et les énormes possibilités d'anéantissement que cela suppose. Prenons pour hypothèse

que l'une des puissances nucléaires, de bonne foi, réduise son arsenal nucléaire de dix p. cent par an cinq années consécutives, tandis que l'autre puissance triche constamment. L'écart de 71 p. cent au chapitre des armes nucléaires tactiques ou des silos stratégiques qui en résulterait modifierait-il radicalement l'effet de dissuasion? Ou la capacité de livrer une guerre nucléaire? Il s'agit pourtant dans ce cas d'un exemple extrême, cinq années de désarmement unilatéral sans aucune vérification.

La théorie de la balance des pouvoirs continue cependant d'être valable pour les nations qui ont pour se défendre seulement des armes classiques et par conséquent doivent être prêtes à livrer une guerre conventionnelle. Pour ces pays, l'action du cliquet s'applique toujours et le désarmement risque d'être un objectif illusoire. C'est aux deux superpuissances, par conséquent, qu'il faut demander de repenser la notion même de la balance des pouvoirs. Ce sont elles qui doivent prendre les décisions capitales et unilatérales propres à enclencher le processus du désarmement. Si ces puissances font preuve de la volonté et de l'initiative appropriées, je suis fermement convaincu, après avoir observé les débats de la session extraordinaire, que les autres pays ne tarderont pas à leur emboîter le pas.

Epées et socs (Suite de la page 6)

questions se rattachant au désarmement, tel le lien supposé entre désarmement et développement socio-économique qu'il faudra étudier davantage avant de pouvoir proposer des mesures concrètes. Pour bon nombre des diplomates de carrière, la partie essentielle du projet de document — comme d'ailleurs les délibérations — portait sur des propositions visant les moyens organisationnels de promouvoir des délibérations et des négociations plus efficaces en matière de désarmement multilatéral. D'autres diplomates et observateurs ainsi que le public intéressé ont concentré

leur attention sur la partie du document portant sur les mesures immédiates et à long terme visant à freiner et à arrêter la course aux armements. Cette section proposait également divers moyens de réaliser le désarmement nucléaire — interdiction complète des essais nucléaires, limitation des armes stratégiques, promesses de non utilisation d'armes nucléaires, création de zones dénucléarisées et de zones de paix, renforcement des régimes de non prolifération — ainsi que divers moyens de limiter les autres armes de destruction massive ainsi que les armes de type classique. Bref, le document contenait un nombre impressionnant de sujets de discussion parsemés de crochets indiquant les domaines de désaccord et les for-

mules de rechange.

La longueur et la complexité du document ainsi que le nombre de crochets se sont accrus au cours des cinq premières semaines de la session. Les délégués ont commencé à désespérer de pouvoir jamais convenir d'une déclaration valable sur les objectifs à long terme du désarmement, les mesures à court terme en matière de limitation des armes ou les arrangements organisationnels en vue de futures négociations multilatérales. Puis, la dernière semaine, les discussions se sont poursuivies presque jour et nuit, des personnes respectées et instruites par l'expérience ont exercé certaines pressions habiles, et l'on a réussi à produire un texte clair incorporant toutes les questions mentionnées